

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
<i>en exercice</i>	: 10
<i>présents</i>	: 6
<i>représentés</i>	: 1
<i>votants</i>	: 7
<i>Pour</i>	: 7
<i>Contre</i>	: 0
<i>Abstentions</i>	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le deux avril deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du vingt-six mars deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr BOUTY Serge à Mr BREUX Sylvain

Membre excusé n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice,
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore
Mr VERHELST Eduard

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2024

Secrétaire de séance : Mr CHASSAGNE Yannick

Délibération 2024/028 en date du 9 avril 2024

Affectation des résultats 2023 – Budget Principal

Il convient de procéder à l'affectation des résultats 2023 pour le budget principal.

Après avoir délibéré sur l'approbation du Compte Financier Unique 2023,

Madame le maire propose aux membres du conseil municipal de statuer sur l'affectation des résultats du budget principal.

Considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	465 483.19
Excédent d'investissement antérieur reporté	42 847.20

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

Dépenses d'investissement 2023	61 257.12
Recettes d'investissement 2023	96 382.78
Budget Principal	35 575.66

Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

OS 146 870 580 104 10401-10-2023 Budget Principal
Accusé de réception en préfecture

Intégration du solde d'exécution cumulé budget Assainissement 31 12 2023	27 385.70
Solde d'exécution cumulé à reporter à la ligne 001 Recettes du BP 2024	105 808.56

RESTES A REALISER AU 31/12/2023

RAR Dépenses d'investissement 2023	9 606.00
RAR Recettes d'investissement 2023	
SOLDE	- 9 606.00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

Rappel du solde d'exécution cumulé	105 808.56
Rappel du solde des restes à réaliser	- 9 606.00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	96 202.56
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0.00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Dépenses de fonctionnement 2023	183 357.49
Recettes de fonctionnement 2023	265 439.91
Résultat de l'exercice 2023	82 082.42
Intégration du résultat cumulé Budget Assainissement 31 12 2023	6 415.25
Résultat antérieur Budget Principal	465 483.19
TOTAL FONCTIONNEMENT A AFFECTER	553 980.86

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	0.00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	0.00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0.00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	553 980.86
TOTAL	553 980.86

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De statuer sur l'affectation des résultats cumulés sur l'exercice 2023, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme,
 En Mairie le 10 avril 2024
 Le Maire

Accusé de réception en préfecture
 087-218705804-20240409-D2024-028-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2024
 Date de réception préfecture : 10/04/2024

